

Appel à candidature

Buvette de la piscine municipale Jean Teissier

La piscine municipale Jean Teissier de la ville de Vauvert ouvre ses portes chaque année durant la saison estivale de juin à fin août.

A cette occasion, un public vauverdois et familial, mais également des habitants des villages environnants, ses partenaires et certaines associations fréquentent le site quotidiennement.

Cette enceinte municipale est dotée d'un local faisant office de buvette.

A ce titre, la ville souhaite proposer ce local à titre gratuit, pour tenir une buvette durant l'été 2023, selon les modalités ci-après :

Pour postuler il faut être :

- 1 - Une association vauverdoise ;
- 2 - s'engager à ouvrir cette buvette comme suit :
 - **juin 2023** : tous les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 20h ;
 - **juillet et août 2023** : tous les jours du lundi au dimanche de 12h à 20h ;
- 3 - possibilité de postuler ouverte à plusieurs associations ;
- 4 - possibilité de postuler par quinzaine pour les mois de juillet et août (voir planning à compléter) ;
- 3 - tous les bénéfices reviennent de plein droit à ou aux association(s) ;
- 4 - la vente de boissons mises en bouteille de verre et l'utilisation de gobelets plastiques sont strictement interdits et les aliments sont vendus emballés ;
- 5 - s'agissant d'une enceinte sportive la vente d'alcool est strictement interdite ;
- 6 - l'accès à la buvette sera possible uniquement et seulement pendant les heures d'ouverture de la piscine mentionnées ci-dessus ;
- 7- avoir une formation à l'hygiène, à la conservation et à la sécurité des produits alimentaires.

Les candidatures doivent être adressées au service évènementiel de la ville au plus tard le 29 avril 2023.